

## INFORMATIONS A L'ATTENTION DES CANDIDATS A L'EXAMEN DE PROMOTION INTERNE DE REDACTEUR PRINCIPAL DE 2<sup>EME</sup> CLASSE SESSION 2020

En raison de mesures de confinement liées à l'épidémie du COVID 19, la période de retrait des dossiers à l'examen professionnels de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe a été allongée jusqu'au 27 mai 2020. Les candidats doivent désormais déposer leur dossier **au plus tard le 4 juin 2020** (arrêté modificatif disponible [ici](#)).



**Durant la période de confinement, les locaux du CDG étant fermés au public**, le retrait et le dépôt du dossier à l'accueil ne sont pas possibles. L'envoi et la réception du courrier étant soumis à des perturbations importantes et afin de limiter les déplacements au strict nécessaire **nous invitons les candidats à privilégier :**

- ↳ Pour le retrait du dossier, **la préinscription** sur notre [site internet](#) (à effectuer impérativement jusqu'au 27 mai 2020 avant minuit (mode d'emploi disponible ci-dessous).
- ↳ Le **dépôt de votre dossier** (même non signé) **en PDF** sur votre «[accès sécurisé](#)» (créé au moment de votre préinscription), au plus tard le 4 juin 2020 avant minuit. *Vous trouverez ci-dessous [un mode d'emploi](#) vous expliquant comment effectuer ce dépôt.*

**L'état des services** à faire compléter et signer par la collectivité employeur ainsi que la copie du dernier arrêté fixant la situation administrative de l'agent **pourront être retournés ultérieurement** (même après la date de clôture des inscriptions).

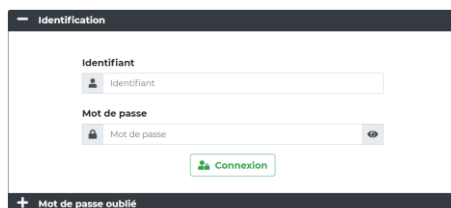
**IMPORTANT :** L'état détaillé des services **a été actualisé** (date de clôture des inscriptions fixée au 4 juin 2020 au lieu de la date initiale fixée au 23 avril 2020). Il appartient à chaque candidat de le télécharger [ici](#) (ou sur la page de pré-inscription) et de le transmettre à son service RH. Rappel : il n'y a cependant pas d'urgence à joindre ce document (**seul le dossier d'inscription doit être transmis le 04 juin 2020 au plus tard**).

## COMMENT DEPOSER VOTRE DOSSIER SUR VOTRE ACCES SECURISE (CREE AU MOMENT DE VOTRE PREINSCRIPTION)

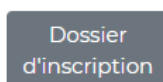
Veillez-vous connecter sur votre «[accès sécurisé](#)» créée lors de votre préinscription à l'examen en cliquant [ici](#) ou depuis le site internet du CDG 72 [www.cdg72.fr](http://www.cdg72.fr) « rubrique emploi concours » puis « préinscription / accès sécurisé / résultats ». Saisissez :

**Votre identifiant :** saisir l'identifiant qui vous a été attribué lors de votre préinscription. *Celui-ci vous est rappelé dans le mail de confirmation de votre préinscription. Si vous n'avez pas reçu ce mail, après avoir vérifié dans vos spams ou courrier indésirables, veuillez contacter le service concours.*

**Votre mot de passe :** saisir le mot de passe que vous avez créé lors de votre préinscription.



PS : Une fois connecté(e) à votre espace sécurisé, si vous n'avez pas déjà enregistré votre dossier d'inscription sur votre ordinateur, vous pourrez le récupérer puis l'enregistrer (en cliquant sur le bouton **en bas à droite de l'écran** « [Dossier d'inscription](#) »



**1/ Déposer votre dossier d'inscription (même si celui-ci n'est pas signé) en cliquant sur la flèche à droite de la pièce demandée. La fenêtre, ci-dessous s'affichera pour vous permettre de joindre le dossier d'inscription au format PDF.**

Pièces à fournir avant le 04/06/2020

Avant le 04/06/2020

Dossier de préinscription en pdf  
(même non signé, même sans état des services ni arrêté)

Clôturer mon inscription

La clôture de l'inscription n'est possible qu'après le dépôt de toutes les pièces demandées avant le 04/06/2020. Une fois le dossier clôturé, plus aucune pièce ne pourra être déposée.

Envoi de la pièce 'Dossier de préinscription en pdf (même non signé, même sans état des services ni arrêté)' pour la pré-inscription

Format(s) autorisé(s) : PDF

Choisir un fichier | Aucun fichier choisi

Transmettre le fichier

Vous devez **choisir le fichier (votre dossier de préinscription) enregistré sur votre ordinateur, puis transmettre le fichier.**

**2/ Une fenêtre « Fichier enregistré » s'ouvre cliquer sur ok**

www.agirhe-concours.fr indique

Fichier enregistré.

OK

**3/ Cocher la case « j'ai lu, j'approuve et je signe l'attestation sur l'honneur présente dans mon dossier d'inscription »**

Pièces à fournir avant le 04/06/2020

Dossier de préinscription en pdf  
(même non signé, même sans état des services ni arrêté)

J'ai lu, j'approuve et je signe l'attestation sur l'honneur présente dans mon dossier d'inscription

Clôturer mon inscription

Une fois le dossier clôturé, plus aucune pièce ne pourra être déposée.

**4/ Cliquer sur « Clôturer mon inscription » au plus tard le 04 juin 2020 avant minuit (heure métropolitaine).**

### **IMPORTANT-SUIVI DE VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION**

**Il conviendra de revenir sur votre « accès sécurisé » les jours ouvrables suivants, afin de vous assurer que votre dépôt s'est bien déroulé.** En effet, tant que votre dossier n'est pas déposé et /ou transféré par le service concours la mention suivante sera indiquée sur votre accès sécurisé « *Votre pré-inscription a été enregistrée le xxx à xx, le Centre de Gestion est en attente de votre dossier* ».

Dès que votre dossier effectivement déposé aura été importé dans le logiciel par le service concours, la mention suivante sera indiquée sur votre accès sécurisé «  **votre dossier a été reçu par le Centre de Gestion, il est en cours d'instruction** ». Si cette mention n'apparaît pas, les jours ouvrés suivants votre dépôt, veuillez contacter le service concours à [service.concours@cdg72.fr](mailto:service.concours@cdg72.fr) avant le 4 juin 2020.

Lorsque votre dossier aura été instruit par le service concours, il est très probable que la mention suivante figure sur votre accès sécurisé «  **votre dossier est incomplet** ». La liste des pièces manquantes à votre dossier sera alors, le cas échéant, mentionnée sur votre « espace sécurisé » et il vous appartiendra de transmettre celle(s)-ci, par voie dématérialisée ou postale lorsque vous serez en mesure de les fournir.